CCDMD
1998/02/01

Chronique

Ce nom, employé à la fois au singulier et au pluriel (ce dernier étant un rappel de son ancien statut de pluriel en grec et en latin), désigne un type de recueil de faits historiques rapportés dans l'ordre de leur succession. La chronique est par excellence la forme de l'histoire pour le moyen âge, d'abord écrite en latin, puis en langue vulgaire, vers ou prose. Après la première d'entre elles, qui porte seulement le titre Estoire des Angles (1138-1140) « Histoire des Anglais », elles se multiplient à partir des XII^{e}-XIII^{e} s. pour décliner au XV ^{e} s., époque à laquelle Commynes dit faire oeuvre de mémoraliste, anticipant sur l'avènement de l'esprit critique et de l'histoire au XVI^{e} siècle.

Au XVII^{e} s., le mot prend un sens élargi, « ensemble de nouvelles vraies ou fausses qui se propagent en général oralement » dans chronique scandaleuse (1690). Ce sens, orienté vers la médisance, le ragot, est entré dans la phraséologie courante avec l'expression défrayer la chronique.

C'est seulement au XIX^{e} s. que chronique commence à s'appliquer à un article de journal (1812), — puis, au XX^{e} s., à une émission de radio, de télévision — consacrée à certaines nouvelles (chronique littéraire 1834, théâtrale, politique) et à leur commentaire. »

Depuis 1998, le mot « chronique » s'applique tout particulièrement à un type d'article du bulletin *Correspondance* publié par le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). Et des chroniqueurs et chroniqueuses (nom ayant suivi la même évolution sémantique que chronique) sont recherchés !

Prière de communiquer avec Huguette Maisonneuve.

Source principale : REY, Alain. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Éditions Dictionnaires LE ROBERT, Paris, 1994.

CCDMD